



Changement horaire de travail

Par **Poli77**, le **24/09/2020** à **17:39**

Bonjour,

Je travaille en équipe depuis 10ans (5h a 12h30) et (12h30 à 20h) mon employeur à modifier mes horaire pour passer de (7h à 15h) donc perte de prime équipe (environ 400euros).mais veut quand il le décide repasser dans des horaire équipe et repasser en normal pour la durer qu'il décide.

A-t-il le droit de changer comme sa me horaire sachant que je des enfant au bas âge ?

Puis je refuser si oui comment faire ?

Par **P.M.**, le **24/09/2020** à **18:59**

Bonjour,

S'il y a des Représentants du Personnel dans l'entreprise, il faudrait savoir s'ils ont été consultés puisque, apparemment, cela touche à l'organisation de l'entreprise mais, sauf mention particulière au contrat de travail, cela n'en est pas une modification essentielle qui nécessite l'accord du salarié...